



AMBASSADE DE FRANCE AU MAROC
Service de Coopération et d'Action Culturelle
ACADEMIE DE BORDEAUX

BACCALAUREAT GENERAL ET TECHNOLOGIQUE - SESSION 2015

Epreuve facultative d'ARTS

MUSIQUE

Nature et modalités de l'épreuve

Note de service n° 2012-038 du 6.3.2012 - B.O. n° 14 du 5.4.2012

Epreuve facultative, toutes séries générales et technologiques

Epreuve orale de pratique et culture musicales

Durée : 40 minutes

Partie A : 30 minutes maximum

Partie B : le temps restant

Pas de temps de préparation

L'épreuve est organisée en deux parties enchaînées et évaluées par le même jury. La partie A mobilise les compétences perceptives du candidat et sa culture musicale, la partie B lui permet de témoigner de ses pratiques musicales. Les deux parties de l'épreuve peuvent se succéder dans un ordre choisi par le candidat, la durée totale de l'épreuve ne pouvant excéder 40 minutes.

Une fiche de synthèse, remplie par le candidat et dont un modèle est joint en annexe, présente au jury les réalisations et études qui constituent le corpus du candidat élaboré tout au long de l'année scolaire. Y figurent notamment les pratiques musicales qui ont été conduites durant l'année scolaire ainsi que les orientations ayant présidé à l'étude des problématiques du programme. Ce document, dont la présentation au jury est obligatoire, n'est pas évalué mais permet au jury d'enrichir le questionnement du candidat durant les deux moments de l'épreuve.

Partie A : écoute comparée

Deux brefs extraits d'œuvres musicales, dont l'un est obligatoirement issu d'une des œuvres du programme limitatif publié au Bulletin officiel du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative, sont écoutés successivement (au maximum à trois reprises). Guidé par les questions du jury, le candidat en réalise le commentaire comparé visant à souligner les différences et ressemblances des musiques entendues (caractéristiques, expressions, références, etc.). Certaines questions posées peuvent éventuellement s'appuyer sur un document (bref texte ou bref extrait de partition notamment) communiqué au candidat durant son interrogation et lui permettant d'enrichir sa réponse.

La fiche de synthèse permet d'élargir l'entretien à d'autres œuvres connues du candidat.

Le jury évalue les compétences perceptives du candidat et sa connaissance des problématiques étudiées dans le cadre du programme. Il apprécie également ses capacités à utiliser à bon escient ses connaissances et compétences musicales (vocales et/ou instrumentales) pour restituer les extraits entendus dans l'histoire générale de la musique.

Partie B : interprétation

Après avoir brièvement présenté la nature d'une pièce témoignant des pratiques musicales menées durant l'année scolaire, le candidat en interprète tout ou partie à l'aide de sa voix ou de son instrument, en étant éventuellement accompagné par ses partenaires habituels au lycée (quatre élèves maximum issus du lycée du candidat). Cette interprétation est suivie d'un entretien avec le jury.

L'évaluation porte sur la qualité artistique de l'interprétation (quel que soit le niveau technique auquel se situe le candidat) et sur la capacité du candidat à mettre la pièce choisie en perspective avec les problématiques du programme.

Pour l'ensemble de l'épreuve, un piano est mis à disposition du candidat. Tout autre instrument utilisé doit être apporté par les soins du candidat et sous son entière responsabilité.

Critère d'évaluation et notation

Cette épreuve est notée sur 20 points répartis comme suit :

- partie A notée sur 13 points ;
- partie B notée sur 7 points.

Candidats individuels et candidats issus des établissements scolaires hors contrat d'association avec l'Etat

Ils présentent l'épreuve dans les mêmes conditions que les candidats scolaires.

Composition du jury

Chaque commission d'interrogation est composée d'au moins deux professeurs d'éducation musicale ou de musique enseignant en lycée et/ou collège.

Programmes limitatifs des épreuves facultatives d'arts – session 2015

Note de service n° 2014-022 du 17.2.2014 – B.O. n° 8 du 20.2.2014

Musique - Option facultative toutes séries

Les œuvres qui suivent sont des références pour l'évaluation des élèves au baccalauréat, mais ne sauraient constituer l'ensemble des œuvres rencontrées et étudiées durant l'année. « Celles-ci sont bien plus nombreuses, certaines étant abordées par la pratique d'interprétation, d'arrangement ou encore de (re)création/manipulation, d'autres l'étant par l'écoute, la sensibilité, le commentaire et l'analyse auditive. » (extrait du programme fixé par l'arrêté du 21 juillet 2010, B.O. spécial n° 9 du 30 septembre 2010)

Miles Davis, extraits de l'album Tutu, 1986, Warner

- *Tutu*
- *Tomaas*
- *Portia*

Jean-Philippe Rameau, ensemble d'œuvres

Ces pièces et leurs « versions » imposées permettront d'approfondir les différentes perspectives imposées par le programme de terminale et notamment celles relevant de « l'œuvre et ses pratiques ».

Les interprétations précisées ci-dessous sont aisément accessibles sur les plateformes de téléchargement légal et seront les références pour l'épreuve du baccalauréat. Cependant, les candidats gagneront, tout au long de leur préparation à l'épreuve, à les comparer à d'autres versions dans le cadre des perspectives étudiées.

Suite en sol

La Poule

Les Sauvages

Alexandre Tharaud, in album *Alexandre Tharaud joue Rameau*,

Christophe Rousset, in album *Rameau, pièces de clavecin*

Suite en mi

Le Rappel des oiseaux

Robert Casadesus, in album *Jean-Philippe Rameau*

Christophe Rousset, in album *Rameau, pièces de clavecin*

Suite en la

Gavotte et cinq doubles

Alexandre Tharaud, in album *Alexandre Tharaud joue Rameau*,

Trevor Pinnock, in album *Jean-Philippe Rameau, Complete works for harpsichord*

Le jazz et l'Orient

Les cinq pièces présentées ci-dessous forment un des trois ensembles du programme limitatif du baccalauréat. Chacune évoque de façon singulière le dialogue des cultures, celles de l'Orient et du bassin méditerranéen et celles du jazz occidental, lui-même issu d'une histoire partant de l'Afrique noire et passant par l'Amérique du nord avant d'investir la globalité du monde occidental.

La durée cumulée exceptionnellement longue de ces cinq pièces s'explique par l'esthétique même des cultures dont elles sont issues. Si les formes sont le plus souvent simples, le discours mélodique, le travail du phrasé ou encore l'ornementation exigent quant à eux un temps important pour se développer et permettre à l'auditeur d'en prendre la mesure. Les quatre problématiques du programme de terminale (*l'oeuvre et son organisation, l'oeuvre et ses pratiques, l'oeuvre et l'histoire, l'oeuvre, la musique et les autres arts*) pourront aisément être mobilisées pour réfléchir ces musiques, mesurer leur originalité et développer des pratiques musicales originales.

- Ibrahim Maalouf, *They don't care about us*, in album *Diagnostic*
- Rabih Abou-Khalil, *Mourir pour ton décolleté*, in album *Songs for Sad Women*
- Avishai Cohen, *Aurora*, in album *Aurora*
- Jasser Haj Youssef, *Friggya*, in album *Sira*
- Marcel Khalifé, *Caress*, in album *Caress*

Musique

Baccalauréat : épreuve obligatoire, série littéraire, et épreuve facultative, toutes séries générales et technologiques

(Fiche à remplir par le candidat et à présenter au jury lors de l'examen du baccalauréat.)

Champ de la production		
Pratiques musicales d'interprétation et de création *		
Champs de la perception	Vous entourerez ci-dessous les problématiques étudiées et indiquerez dans la colonne de droite les principales œuvres travaillées pour chacune d'entre elles. *	
	L'œuvre et son organisation **	
	L'œuvre et ses pratiques **	
	L'œuvre et l'histoire **	
Pratiques d'écoute et problématiques étudiées	L'œuvre, la musique et les autres arts **	
	Autres travaux réalisés : recherche, dossier, exposé, critique de concert, montage d'un concert, etc.)	

* Pour chacune, vous préciserez l'esthétique de référence, le matériel instrumental mobilisé (voix, instrument, électroacoustique) et, dans le cas d'un travail d'interprétation/arrangement/recréation, l'œuvre choisie.

** Pour chaque problématique, vous indiquerez les principales œuvres travaillées et, pour chacune d'entre elles, la perspective d'étude privilégiée.